

SAMSUNG

Galaxy Buds3 Pro

Galaxy AI ✨



Du 07 mai au 29 juin 2025

Jusqu'à

50€

remboursés*
pour l'achat d'une
paire de Galaxy
Buds3 Pro

*Jusqu'à 50€ remboursés pour l'achat d'une paire de Galaxy Buds3 Pro. Voir modalités de l'offre sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.
DAS Galaxy Buds3 Pro tête : 0,314 W/kg. Images simulées. IA = Intelligence Artificielle. Les Galaxy Buds3 Pro prennent en charge les fonctionnalités Galaxy AI lorsqu'ils sont jumelés avec des appareils Samsung Galaxy compatibles. Connexion réseau et à un compte Samsung requise. La disponibilité des fonctionnalités Galaxy AI peut varier selon les modèles. Exactitude des résultats non garantie. Les fonctionnalités Galaxy AI seront fournies gratuitement sur les appareils Samsung Galaxy compatibles jusqu'à fin 2025. Plus d'informations sur samsung.com.

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE SAMSUNG

« GALAXY BUDS3 PRO »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Entre le 7 mai et le 29 juin 2025 inclus, pour l'achat d'une paire de **Galaxy Buds3 Pro** (tous modèles, tous coloris), Samsung vous rembourse jusqu'à **50€**.

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés, achetés auprès d'un point de vente ou d'un site internet (**hors marketplace**⁽¹⁾) situé en France⁽²⁾ ou à Monaco, dans la limite du montant payé pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle.
- Offre valable pour les consommateurs et professionnels⁽³⁾ domiciliés en France⁽²⁾ ou à Monaco, cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ VOTRE PRODUIT ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le **7 mai** et le **29 juin 2025 inclus**, une paire de **Galaxy Buds3 Pro** (tous modèles, tous coloris).

- **Conditions de participation des consommateurs / professionnels**⁽³⁾ **éligibles à l'offre** : 1 participation et 1 produit acheté ou loué par compte Samsung, par RIB et par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale) ou par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui apparaissant sur votre preuve d'achat et que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ entre le **7 mai** et le **13 juillet 2025 inclus** et sélectionnez l'offre « **GALAXY BUDS3 PRO** ».

- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

- Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :

- **Une photo de la preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) datée au plus tard du **29 juin 2025** où apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison) et le prix.

Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la date d'achat, la référence du produit commandé, le nom du vendeur, le site internet sur lequel a été commandé le produit.

- **La photo de l'étiquette préalablement découpée du carton d'emballage de votre produit** comportant le code-barres à 13 chiffres, et le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.

- **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽⁴⁾.

- **Si vous êtes un professionnel**, en complément des éléments ci-dessus, chargez également la photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de trois mois).

- **Validez votre participation en ligne au plus tard le 13 juillet 2025 inclus**, vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de participation, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour faire apparaître votre remboursement sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « **GALAXY BUDS3 PRO** » puis cliquez sur « **Suivre ma participation** ».

⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁽³⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions détaillées sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.

⁽⁴⁾ Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco et Saint-Marin. Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur www.samsung.com/fr/contactus ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-des/.

Samsung Electronics France - S-Pop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.